

**J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24**

Département(s) de publication : **85**  
Annonce No **18-130685**

[I.](#) [II.](#) [III.](#) [IV.](#) [VI.](#)

**AVIS DE MARCHÉ**

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

**I.1) NOM ET ADRESSES**

VILLE DE LA ROCHE SUR YON, 1, place Napoléon, Point(s) de contact : Anne TIERCE, 85021, La Roche-sur-Yon Cedex, F, Téléphone : (+33) 02 51 47 49 14, Courriel : [anne.tierce@larochesuryon.fr](mailto:anne.tierce@larochesuryon.fr), Fax : (+33) 02 51 24 03 35, Code NUTS : FRG05

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.larochesuryon.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**

**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**  
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**  
par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**SECTION II : OBJET**

**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** Maîtrise d'œuvre pour la restructuration et l'extension de la bourse du travail  
Numéro de référence : 18 RSY-058

**II.1.2) Code CPV principal :**

Descripteur principal : 71221000

Descripteur supplémentaire :

**II.1.3) Type de marché**

**Services**

**II.1.4) Description succincte :** Maîtrise d'œuvre pour la restructuration et l'extension de la bourse du travail, boulevard Louis Blanc, à La Roche-sur-Yon. Enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : 2 900 000 euros HT (Valeur MO septembre 2018).

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : euros

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Ingénierie, Maîtrise d'œuvre

**II.2) DESCRIPTION**

**II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 71221000

Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRG05

Lieu principal d'exécution : La Roche-sur-Yon ( 21 Boulevard Louis Blanc)

II.2.4) **Description des prestations** : La ville de la Roche-sur-Yon souhaite améliorer les conditions d'accueil des organisations syndicales départementales en lançant une opération de restructuration et d'extension de la Bourse du Travail située 21 Boulevard Louis Blanc. Actuellement, les locaux sont configurés en : - Bureaux, salles de réunion et locaux de stockage pour les organisations syndicales, - Salles de réunion mutualisées gérées par le service Vie des quartiers, associations et concertation de la Ville, - Locaux de stockage pour le musée. Le futur bâtiment en Bourse du Travail sera affecté exclusivement au bénéfice d'organisations syndicales. Ce bâtiment représentera environ 1 913 m2 de surfaces utiles (bureaux, salles de réunion, locaux annexes, ...) réparties sur 6 niveaux pour le corps de bâtiment principal. Les compétences de l'équipe de maîtrise d'œuvre demandées: architecte, économiste, bet structure, bet fluides, coordination SSI, VRD. Les éléments de mission confiés à la maîtrise d'œuvre seront les suivants : - Mission de base : ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR - Missions complémentaires : DIAG (diagnostic complet des locaux existants tous corps d'état), EXE complètes sur les lots fluides et partielles sur les autres lots (quantitatifs), Coordination SSI Le présent marché de maîtrise d'œuvre est un lot 1. Le lot 2 : mission OPC fera l'objet d'une consultation distincte qui sera lancée ultérieurement. Le maître d'œuvre retenu à l'issue de la présente consultation aura interdiction de candidater sur le marché relatif à l'OPC.

II.2.5) **Critères d'attribution**

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 60

Prix :

1. Prix / Pondération : 40

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 52

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Nombre de candidats envisagé : 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Les 3 meilleurs candidats seront sélectionnés sur la base de leurs capacités économique et financière, leurs capacités techniques et professionnelles, et de leurs références pour des prestations similaires.

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Information sur les options**

Options : non

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui

Identification du projet : Subventions sollicitées : Etat, Région des Pays de La Loire, Conseil Départemental de la Vendée, et toute autre source de financement national et européen.

II.2.14) **Informations complémentaires** : Précisions critères jugement offres : 60% : valeur technique évaluée sur les moyens humains proposés pour réaliser le projet, l'organisation prévue au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre, la compréhension des enjeux et des objectifs du programme et le calendrier prévisionnel des études. 40% : valeur prix évaluée sur la proposition de rémunération (mission de base et missions complémentaires)

Mots descripteurs : Ingénierie, Maîtrise d'œuvre

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (ou utilisation du formulaire DC1 ou du formulaire

type de candidature mis à disposition des candidats) ; Extrait K-Bis datant de moins de 3 mois (ou équivalent) ; Copie du jugement en cas de redressement judiciaire (le cas échéant).

### III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois derniers exercices (Utilisation du formulaire DC2 ou du formulaire type de candidature) ; Attestation(s) d'assurance

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Dossier de présentation des moyens humains et techniques - Attestation d'inscription à l'ordre des architectes - Liste de références pour des prestations similaires datant de moins de cinq ans si possible. L'architecte devra par ailleurs mettre en valeur 3 références significatives (1 page par référence) pour des opérations similaires (opération de restructuration lourde ou de réhabilitation de bâtiments en bureaux tous corps d'état, d'un montant de travaux d'environ 2,9 M euros HT, et en site urbain) avec identification du maître d'ouvrage, du montant des travaux, de la mission confiée, et de l'état d'avancement des travaux. (Utilisation du tableau synthétique mis à disposition des candidats).

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.5) **Informations sur les marchés réservés :**

#### III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

#### III.2.1) **Information relative à la profession**

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Architecte inscrit à l'ordre des architectes (ou équivalent pour les candidats étrangers)

#### III.2.2) **Conditions particulières d'exécution :**

#### III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

#### III.2.4) **Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## **SECTION IV : PROCÉDURE**

### IV.1) **DESCRIPTION**

#### IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure concurrentielle avec négociation

#### IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

#### IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### IV.1.5) **Information sur la négociation**

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

#### IV.1.6) **Enchère électronique :**

#### IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

### IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

#### IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

24 janvier 2019 - 12:30

#### IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

#### IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

#### IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 5 (A compter de la date limite de réception des offres)

#### IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### **VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

1 - groupement d'entreprises : En cas d'attribution à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement. Le mandataire d'une équipe candidate ne peut se porter candidat, en tant que mandataire, qu'une seule fois. Le non respect de cette obligation entraînera l'élimination de toutes les équipes concernées. Les bureaux d'études et autres spécialistes pourront présenter leur candidature au sein de plusieurs équipes. Dans ce cas, ils devront respecter la stricte confidentialité des informations dont ils disposent. 2 - documents fournis aux candidats : La délibération approuvant le programme de l'opération - le formulaire de candidature (document facultatif à remettre à l'appui de la candidature) - Tableau synthétique de présentation de l'équipe (Excel - document facultatif). Ces documents sont téléchargeables sur [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr). 3 - dématérialisation : Transmission des candidatures et des offres obligatoirement par voie dématérialisée. La signature électronique n'est pas obligatoire. Les candidatures seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. 4 - copie de sauvegarde : En parallèle du dépôt de leur pli électronique, les candidats peuvent déposer une copie de sauvegarde contenant l'intégralité de leur dossier, au format papier ou sur support physique électronique. La copie de sauvegarde ne sera ouverte qu'en cas de difficultés rencontrées dans l'ouverture du pli dématérialisé. Les copies de sauvegarde devront être transmises à l'adresse suivante : Ville de La Roche-sur-Yon - service des Marchés Publics - 70 rue Chanzy - B.P. 829 - 85021 La Roche-sur-Yon Cedex. 5 - renseignements complémentaires : Les demandes de renseignements complémentaires devront être adressées via <http://www.marches-securises.fr> par écrit, au plus tard le 16 janvier 2019. Une réponse pourra être apportée au plus tard jusqu'au 17 janvier 2019. En s'identifiant sur la plate-forme de dématérialisation pour télécharger les documents mis à disposition, le candidat aura l'assurance de bénéficier des éventuels compléments d'information qui seraient publiés en cours de procédure. 6 . La présente consultation est organisée dans le cadre d'une procédure concurrentielle avec négociation. Le dossier de consultation ne sera fourni qu'aux candidats sélectionnés à l'issue de l'appel à candidatures. Les candidats admis à présenter une offre devront produire au préalable les documents justificatifs prouvant qu'ils ne font l'objet d'aucune interdiction de soumissionner (voir rubrique G2 du formulaire de candidature).

### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

#### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'île Gloriette, 44000, Nantes, F, Téléphone : (+33) 02 40 99 46 00, Courriel : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr), Fax : (+33) 02 40 99 46 58, Adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>

#### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

#### **VI.4.3) Introduction de recours :**

#### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'île Gloriette, 44000, Nantes, F, Téléphone : (+33) 02 40 99 46 00, Courriel : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr), Fax : (+33) 02 40 99 46 58, Adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>

### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

13 décembre 2018